

Le renforcement du plan numérique des écoles

Le renforcement du plan numérique des écoles, au Mans, a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mercredi 22 novembre 2023 • Données Le Mans Métropole

Contexte



© Le Mans Métropole

Afin de réduire la fracture numérique des écoles élémentaires mise en lumière pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19, la Ville du Mans a décidé d'amplifier et de renforcer son projet de Plan numérique des écoles pour lutter contre les inégalités scolaires en matière d'équipement informatique, de ressources numériques et d'accompagnement à la prise en main des matériels.

Projet

Le projet concernait les point suivants.

- Les achats de matériel informatique et numérique pour équiper les établissements d'enseignement, ainsi que leurs élèves pour le déploiement de services pédagogiques,
- les infrastructures numériques – serveurs, bornes wifi, câblages, ordinateurs – qui permettent de ne pas avoir de rupture de formation et de faciliter l'enseignement à distance.

Objectif



Le renforcement du plan numérique des écoles de la Ville du Mans a poursuivi plusieurs objectifs.

- Favoriser l'acquisition des fondamentaux et l'individualisation de la pédagogie,
- renforcer la dimension inclusive de l'école,
- assurer la continuité de l'enseignement à distance pendant une période de crise,
- favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques,
- rendre possibles l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire,
- favoriser la relation entre les familles et l'école,
- favoriser le lien entre les apprentissages scolaires et les activités éducatives et/ou périscolaires,
- développer les usages du numérique à l'école mais aussi autour de l'école, notamment pendant les activités périscolaires,
- permettre d'atteindre dans chaque école un socle numérique de base combinant équipements, infrastructures, ressources et services numériques,
- disposer au sein des écoles d'un certain nombre d'équipements mobiles pouvant être redéployés ponctuellement auprès des familles des élèves non équipés.

Maîtrise d'ouvrage

La Ville du Mans a été le maître d'ouvrage de ce projet de renforcement du plan numérique des écoles élémentaires et maternelles.

Calendrier

Ce programme pluriannuel s'est déroulé du 1^{er} février 2020 au 30 avril 2023.

Montant

Le coût total de ce programme se chiffre à 1,491 M€ hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 1,173 M€.

La part restante pour la Ville du Mans s'élève à 317 666 €.

1,173 M€

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour le renforcement du plan numérique des écoles, au Mans.

